



3 rue Chopin  
62179 WISSANT

Le Conseil d'Administration de l'association "[Amis de Wissant pour la protection de notre site](#)" vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012 et vous informe des sujets traités fin 2011 depuis la dernière assemblée générale ( pour rappel vous trouverez ici le [compte-rendu de l'assemblée générale d'août 2011](#) pour les actions menées précédemment ):

### **Ré ensablement massif de la plage :**

Intégration dans le CA de Mme Yvonne Battiau-Queney, présidente de l'EUCC-France (European Union for Coastal Conservation), professeur émérite à l'université de Lille 1, experte en géomorphologie littorale. Sa [conférence du 22 octobre](#) salle Deleu sur le problème de Wissant et la solution du [ré ensablement massif](#) fût très suivie. Le dragage pour l'extension du port de Calais ([voir projet](#)) apporterait une quantité non négligeable de sable qu'il suffirait ensuite de déposer dans la baie au lieu d'être rejeté plus loin en mer. Entrevue le 8 décembre avec Mr. Herbert, président de la Communauté de Communes de la [Terre des 2 caps](#), et Mr. Bracq, maire de Wissant, qui en acceptent l'idée, avec en corollaire l'étude du remblaiement de la faille dans le banc à la ligne, semble-t-il responsable en partie du désensablement, suite aux prélèvements de granulats dans les années 1970. Nous vous tiendrons informés des positions officielles écrites dès réception.

### **De nombreux autres sujets** ont été abordés lors de cette entrevue avec Mr Herbert :

Le grand site des 2 caps, les projets pour Wissant, l'aménagement du CD 940 avec pistes cyclables et ralentisseur, les parkings.

Création d'une zone de rencontre automobilistes-cyclistes où les vélos pourraient circuler à contre-sens, révision du plan de circulation et de stationnement : les [propositions et suggestions de nos membres](#) sont les bienvenues.

Un membre de l'association, démographe professionnel, s'est proposé pour une mise à jour des données concernant la population de Wissant ( point sensible vu la baisse du nombre d'habitants ).

### **Projet Blanche-Dune**

Nous avons pu consulter le dossier par l'intermédiaire de la communauté de communes, la mairie ne désirant pas communiquer sur le sujet.

Le projet actuel d'un coût de plus de 2.500.000 euros (dont seulement 20% seraient à la charge de la commune) consisterait à la réhabilitation de la villa avec une construction attenante afin de créer un centre multisports dont Wissant, un des tous premiers spots de planche et de Kite de France, a vraiment besoin. Tout ceci restant au conditionnel, nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire du site.

### **Démantèlement des blockhaus**

A la demande du préfet suite à un accident, la mairie a accepté de procéder à la démolition des blockhaus face à la Dune d'Aval, pourtant situés en dehors du territoire de la commune.

Nous nous sommes toujours rangés du côté de l'association de la Dune d'Aval afin d'empêcher l'enlèvement des gravats mais plutôt de les utiliser comme base d'enrochement massif afin de protéger la dune et le lotissement. Or le conseil municipal du 13 décembre a voté le démantèlement des blockhaus et l'enlèvement

des gravats par camion avec la promesse en contrepartie d'une pose expérimentale de pieux afin de remédier à l'accélération inévitable du creusement de la dune suite à ce démantèlement. Le dossier de cette nouvelle expérimentation n'étant pas encore finalisé, vous pourrez le consulter sur le site dès réception. Il convient ici de préciser que l'association n'est absolument pas contre la destruction des blockhaus contrairement à ce que l'on peut lire dans la presse. Nous avons toujours demandé qu'une solution de protection durable soit mise en place en compensation. Nous aimerions pouvoir étudier cette " expérimentation " avant de nous prononcer. Dans ces conditions les membres du CA ont [décidé d'approuver](#) le recours contre le permis de démolition déposé par la mairie de Tardinghen, la protection du lotissement de la dune d'aval n'étant pas assurée.

### **PPRL ( plan de prévention des risques naturels littoraux )**

Comme indiqué lors de l'AG du mois d'août, le [PPRL provisoire](#) à [quatre couleurs](#) non officiel devient applicable, celui de 2001 ayant été abrogé en septembre. Un comité de sauvegarde a été créé pour contester ce plan avec l'aide d'un avocat. Néanmoins le CA n'a pas désiré s'y associer car le PPRL va encore changer courant janvier suite à plusieurs [actions menées](#) auprès de l'administration, et ensuite avec la reconstruction de la digue. Il a été suggéré aux [propriétaires en zone à risque "fort"](#) de relancer leurs demandes de permis de construire, bloquées jusque là, et rendues possibles depuis que le Préfet a communiqué la grille de lecture.

### **Digue**

Il semblerait que l'on s'achemine vers un enrochement massif sur une longueur restreinte entre le poste de secours et la descente à bateaux côté gris-nez. Il n'est fait ici aucunement mention de prolongation ni vers la dune d'aval ni vers le nord-est. Nous demandons de plus le [rehaussement à 6,80 m](#) minimum au lieu de 6,50 m actuellement, niveau indispensable pour diminuer les risques d'immersion et obtenir une modification favorable du PPRL. Nous avons demandé officiellement communication du dossier. Dès que nous l'aurons, nous vous ferons part de nos observations.

### **Site internet et Webcam**

Il y a actuellement en moyenne 500 connections par jour sur notre site, contre 150 il y a un an. Il devient de plus en plus la base de connaissance de tout ce qui touche à Wissant et à sa baie. Vous trouverez sur le site de nombreux documents introuvables ailleurs.

De plus en plus d'internautes consultent notre webcam, certains ont des difficultés à obtenir la video en temps réel. Cela est dû à leur navigateur internet : aucun problème avec Google Chrome et Firefox, par contre avec IE vous n'avez qu'une image fixe. Les i-phones et i-pad donnent satisfaction par contre il vous faut Firefox-mobile dernière version pour les Smartphones sous Android. Tout ceci à la date d'aujourd'hui mais cela peut évoluer. N'hésitez pas à nous contacter.

Il est plus que probable qu'à l'avenir cette webcam soit réservée aux seuls cotisants.

### **Autres associations**

Nous poursuivons notre politique de "main tendue" envers toutes les associations locales, notamment nous attendons toujours une réponse de la part de l'association de la Dune d'Aval à notre demande de rapprochement comme souhaité par de nombreux adhérents des deux associations suite à la réunion à l'hôtel Normandy de cet automne, afin d'améliorer l'écoute de nos propositions par les élus locaux.

### **Les dates à noter pour 2012 :**

17 mars : Excursion en Baie de Wissant, commentée par un géographe

7 juillet : visite de la Carrière de la Vallée Heureuse

Votre **Assemblée Générale**, le **samedi 11 août 2012 à 9 heures 45** dans la salle des fêtes communale

Fin août : ballade au Mont de Sombre (ouvert à tous)

Toussaint : Visite guidée du Musée du Mur de l'Atlantique

**En conclusion** vous pouvez constater qu'en cette année 2011 de nombreux problèmes ont été suivis de très près par votre association.

**2012** s'annonce comme une année cruciale pour la résolution de problèmes très importants pour l'avenir de notre cher Wissant.

Aussi n'hésitez pas à nous faire parvenir votre adhésion pour 2012, par chèque adressé aux

"Amis de Wissant"

3 rue Chopin

62179 Wissant

Ou par virement vers le compte de l'association au LCL :

E.B.A.N. 30002 06038 0000050016J 76

I.B.A.N. FR64 3000 2060 3800 0005 0016 J76

BIC: CRLYFRPP

Le montant reste à 20 euros, mais les dons sont acceptés.

Meilleurs vœux à tous.

Le [Conseil d'administration](#) de l'association des " Amis de Wissant pour la protection de notre site ".

Vous recevez cet e-mail car vous aimez notre beau pays. Si vous ne désirez plus recevoir de lettre de la part des "[Amis de Wissant pour la protection de notre site](#)", alors [contactez-nous](#).